

Edito

DONNONS LES MOYENS D'UNE RENTREE OFFENSIVE

Le MEDEF se dit « à la recherche de temps nouveaux » mais continue de prôner les recettes du passé comme la baisse des salaires, le recul de l'âge de départ en retraite, la multiplication des aides et subventions publiques aux entreprises.

Les décisions concrètes arrêtées en de multiples domaines contredisent les déclarations présidentielles.

Les salariés ont donc toutes les raisons de se mobiliser de nouveau en cette rentrée pour exiger d'autres réponses que celles apportées par le gouvernement après les grandes mobilisations du premier semestre.

La prochaine grande mobilisation aura lieu du 28 Septembre au 3 Octobre 2009 pour dire non à la privatisation de la Poste. Le 3 octobre sera le point d'orgue de cette action par l'organisation d'une grande consultation nationale dans les mairies, devant les bureaux de poste, sur les marchés.

Cette action sera suivie par le 7 octobre, journée d'action unitaire interprofessionnelle et internationale. Cette initiative de Confédération syndicale internationale, doit s'appuyer en France sur la plate forme revendicative commune qui a été le ciment des grandes luttes du printemps.

Cinq grandes revendications concernent de près les salariés en cette rentrée: l'emploi, les salaires, les retraites, le temps de travail, la fiscalité et les finances publiques.

Les luttes pour l'emploi sont essentielles. Les revendications portant sur l'indemnisation des licenciements ne sont certes pas à négliger mais ne peuvent venir qu'en complément de la démarche syndicale de lutte pour l'emploi.

Le succès obtenu par les salariés de SBFM, entreprise que le groupe Renault a finalement reprise 10 ans après l'avoir cédée, montre qu'il ne s'agit pas d'actions irréalistes.

En France dont l'activité industrielle a baissé de 10 %, nous ramenant 12 ans en arrière. La CGT exige d'autres mesures, une véritable politique industrielle qui aujourd'hui fait défaut.

La journée d'action nationale et interprofessionnelle du 22 octobre prochain sera l'occasion de se mobiliser pour l'avenir des emplois et de l'industrie.

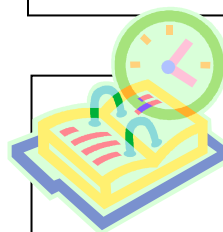
La CGT prépare également activement son 49ème Congrès organisé à Nantes du 7 au 11 décembre prochain, la CGT entend mener de front le débat nécessaire sur ses choix stratégiques et l'évolution de son organisation.

Nous entrons dans une phase plus active de la préparation de ce congrès, qui va impliquer tous les syndiqués de la CGT et a vocation à concerner plus largement les salariés qui se préoccupent du devenir du syndicalisme.

Jean-Pierre PLANSON
Secrétaire Général

Sommaire :

- Edito : Donnons les moyens d'une rentrée offensive.
- P 2 - 3 Compte rendu du Comité Général de l'UD.
- P 4 Dire non à la Privatisation de la Poste.
- P 5 - 6 Consultation Nationale pour La Poste.
- P 7 Interview du Secrétaire de Syndicat de Two Cast Berry (St Satur).
- P 8 Souscription de l'UD... dernière ligne droite. Stages et journées d'étude. IHS Plaque de du Mouvement Ouvrier dans le St-Amandois.



AGENDA

3 OCTOBRE

Consultation Nationale
contre la privatisation de La Poste

7 OCTOBRE

Journée d'action unitaire
départementale

Compte Rendu du comité Général de l'UD CGT 18 qui s'est tenu le 10 Septembre 2009



Syndicats représentés :

29 Syndicats actifs sur 110 et 8 syndicats de retraités sur 26.

Ce Comité Général s'est déroulé en deux parties :

- > Matin : Finances et syndicalisation
- > Après-midi : Démarche revendicative

I - Finances et Syndicalisation

L'Union Départementale et certaines Unions Locales rencontrent des difficultés financières depuis trois ans. En ce qui concerne l'UD nous ne pouvons pas continuer à ponctionner le Livret de Caisse d'Épargne, sans mettre en péril le fonctionnement de notre organisation. Nous avons examiné les postes de dépenses et recettes : il apparaît que les recettes sont insuffisantes au regard de l'activité que nous menons. Quant aux dépenses, celles-ci ne sont ni exagérées, ni superflues. Même si des économies sont possibles, elles ne seront pas suffisantes pour continuer une activité soutenue.

Pour essayer d'enrayer ces perpétuels comptes déficitaires plusieurs sujets ont donc été abordés, à savoir :

- La formation syndicale : plusieurs stages ne sont pas tenus par manque de formateurs, et souvent par manque de stagiaires.
- Les cotisations qui ne sont pas réglées régulièrement à CoGéTise et par conséquent la part qui revient à l'UD n'est pas reversée (au 31 Août 08, nous n'avons reçu que 49 % de cotisations par rapport à 2008). Tous les syndicats doivent régler à CoGéTise et cela régulièrement avec copie à l'UD pour information.

Ce Comité Général avait en partie pour but de faire voter les syndicats en proposant trois solutions pour augmenter les recettes de notre structure via les cotisations syndicales :

A/ Passer la part territoriale de 25 à 27 %, l'UD reversant dans ce cas 1.000 € par an pour l'INDECOSA qui elle aussi rencontre des difficultés financières pour fonctionner correctement.

Passage de 33 % à 31 % pour les syndicats.

B/ Passer la part territoriale de 25 à 26 % et les syndicats reversent 0,25 € par syndiqué à INDECOSA

Passage de 33 % à 32 % pour les syndicats.

C/ Rester dans l'état actuel, mais avec la responsabilité que chaque syndicat applique la cotisation à 1 % du salaire net de chaque adhérent(e) (Décision du Congrès de 1973 !), s'implique dans l'adhésion et fasse tout pour ne pas perdre les syndiqués(ées) qui partent en retraite.

Pendant le débat il a été souligné que :

- > La question du renforcement est l'affaire de tous les syndiqués(ées).
- > la continuité syndicale : que le passage dans les syndicats de retraités se fait dans les syndicats d'actifs.. Il s'avère que chaque année 200 syndiqués actifs ne sont plus adhérents dès leur passage en retraite.

La direction de l'UD a proposé au comité Général de réellement s'impliquer sur les questions de renforcement et de syndicalisation dont dépend l'avenir de la CGT tout entière.

Un vote à main levée a été pratiqué : 34 Syndicats ont participé à ce vote dont 1 abstention

Solution A : augmentation de la part UD de 2 %	16 Votants
Solution B : augmentation de la part UD de 1 % + ,25 € à Indecosa	0 Votant
Solution C : application du 1 % à tous les syndiqués	17 Votants

Pour l'Union Départementale, la meilleure solution aurait été la première, en y incluant bien sûr le 1 %, le renforcement et la continuité syndicale.

L'Union Départementale prend acte de l'avis du Comité Général et en discutera lors de sa prochaine Commission Exécutive d'octobre.

II - Démarche revendicative

Intervention d'ouverture au débat consacré à la démarche revendicative (résumé)

La crise et ses conséquences

A l'heure actuelle, le débat se polarise sur la question : sommes-nous engagés dans un processus de sortie de crise ?

Cela mérite de savoir de quoi on parle : crise économique ou crise financière ?

La crise financière est une réalité qui se traduit par des difficultés accrues d'accès au crédit pour les PME qui, confrontées à des baisses de commandes se voient acculées au dépôt de bilan.

Mais la crise financière cache une véritable crise structurelle du capitalisme, caractérisée par une faiblesse de la demande par rapport à l'augmentation des capacités de production au niveau mondial.

Les causes sont bien identifiées ; il s'agit principalement de la compression salariale engendrée par la mondialisation des échanges et par le niveau de rendement des actions à plus de 15 % exigé par les fonds d'investissements, incompatibles avec le développement de l'économie réelle.

Les conséquences sont bien connues :

- ➔ Explosion des inégalités sociales : c'est le résultat d'une stagnation générale des salaires depuis 25 ans et d'une explosion de la précarité, conjuguée à une forte hausse des prix des produits de première nécessité (carburant, logement, alimentation), de 2002 à 2008. Cela entraîne l'explosion du phénomène des « travailleurs pauvres » et le déclassement des classes moyennes.
- ➔ Baisse des investissements dans l'entreprise liés à l'innovation et la recherche et priorité aux placements financiers, ce qui entraîne une perte de compétitivité.

Les conséquences concrètes de la crise

C'est l'explosion du chômage.

En région Centre + 28,7 % sur un an
Chômage des jeunes : + 37,1 % sur un an.

C'est le nombre croissant d'entreprises en grande difficulté sur le département : Paulstra et Timken à Vierzon. Wagon à St-Florent. Mécachrome à Aubigny. Two Cast Berry à St-Satur pour ne citer que celles-ci.

Quelles sont les réponses gouvernementales ?

Plusieurs dizaines de milliards pour sauver les banques et moins de 3 milliards pour les salariés.

Cette analyse succincte de la situation nous conduit à axer notre démarche revendicative sur deux priorités : salaires et emploi.

Concernant les salaires, nous devons enclencher une démarche offensive ancrée dans l'entreprise.

Comment l'UD peut-elle aider concrètement à ce travail indispensable ?

Concernant l'emploi :

- > Comment interdire les licenciements dans les entreprises qui font des bénéfices ?
- > Quelle responsabilité sociale des donneurs d'ordre par rapport aux entreprises sous-traitantes ?
- > Quelle politique industrielle nationale et territoriale ?
- > Quelle Sécurité sociale professionnelle pour les salariés confrontés à une mobilité imposée et une précarisation croissante ?

Voilà quelques-uns des défis que nous devons relever dans la période, sans oublier la question centrale et récurrente de la fiscalité et du financement de la protection sociale.

Du 28 Septembre au 3 Octobre 2009

DIRE NON A LA PRIVATISATION DE LA POSTE

Le 27 août 2009, à l'appel de la CGT FAPT 18 et de l'UD Cgt du cher, les 3 comités locaux contre la privatisation de La Poste (Bourges et st Amand) et pour la sauvegarde des services publics(Vierzon) se sont réunis et ont créé le Comité Départemental contre la privatisation de La Poste.

Ce Comité est composé de différents partis de gauche, d'association et de syndicats : ADECR, Alternatives Libertaires, ATTAC18, CGT, CGT-FAPT, Confédération Paysanne, FO, FO-COM, PG, FSU, INDECOSA-CGT, MRC, M'PEP, NPA, PCF, PS, Solidaires, SUD-PTT, les Verts, UDES.R.

Le Comité National, créé quant à lui, en septembre 2008, avait demandé au président de la république, d'organiser un référendum sur l'avenir de La Poste. Sans réponse, il a décidé d'organiser une consultation nationale du 28 septembre au 03 octobre 2009, avec un temps fort le 03 octobre.

Pour mettre en place une telle consultation, dans le Cher comme ailleurs, il a été demandé à tous les maires par courrier et par mail, d'organiser cette « votation ».

Le 09 septembre, le comité départemental s'est à nouveau réuni, pour faire le point et mettre en place, ce vote et la distribution de 100 000 tracts (recto verso joints), à distribuer dans les boites aux lettres, incitant les usagers à aller voter.

Déjà de nombreuses communes sont prêtes à l'organiser ; d'autres vont certainement suivre, et je vous invite, si vous le pouvez, à inciter vos maires à le faire.

Là où les mairies ne voudront pas, le Comité organisera cette consultation, notamment à Bourges, St Amand, Aubigny, Dun..., sur les marchés, devant les bureaux de poste, devant les entreprises. Nous aurons donc besoin de toutes les bonnes volontés qui pour distribuer des tracts dans les boites aux lettres, qui pour tenir des bureaux de vote.

D'ores et déjà, vous pouvez vous manifester auprès de l'UD, en donnant votre nom, et vos possibilités, mais en tout état de cause il vous est demandé de voter et de faire voter autour de vous.

Un premier temps fort a eu lieu le 22 septembre 2009 avec la grève des postiers, et un rassemblement devant la poste de Bourges, rue moyenne, ce même jour à 10 h 30.

Nous devons tout mettre en œuvre pour que cette consultation nationale fasse infléchir le président de la république, le gouvernement et la direction de La Poste.

Eric PERROT



**Comité national contre la privatisation de La Poste,
pour un débat public
et un référendum sur le service public postal**

Consultation nationale

du 28 septembre au 3 octobre 2009

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

● Actuellement, La Poste est un établissement public. Premier service public de proximité, son rôle est crucial pour la collectivité et plus particulièrement en période de crise.

C'est pourtant le moment choisi par le président de la République, le gouvernement et la direction de la Poste pour transformer La Poste en société anonyme.

● Que le capital soit détenu à 100% par des capitaux publics ne change rien à l'affaire. Chaque fois que l'Etat a effectué ce type d'opération, il a fait entrer des capitaux privés dans la société anonyme, (France Telecom, EDF, GDF...), avec des conséquences immédiates : réduction de la qualité du service, suppressions massives d'emploi, augmentations tarifaires, priorité à la satisfaction des actionnaires.

La transformation en société anonyme constitue la première étape d'une privatisation programmée de La Poste.

● Gouvernements et direction de la Poste ont dégradé la qualité du service postal en limitant les

investissements répondant à l'intérêt général. Depuis 2002, plus de 6 000 bureaux de poste sur 17 000 ont été "transformés" et plus de 50 000 emplois supprimés.

La population est la première victime de ce désengagement!

Cela se traduit par l'espacement des tournées, les délais croissants de livraison du courrier, les réductions d'horaires, l'allongement des files d'attente quand le bureau de poste n'a pas été carrément supprimé.

Une privatisation de La Poste entraînerait une détérioration encore plus considérable du service rendu aux usagers. La rentabilité maximale immédiate et les impératifs financiers auraient priorité sur l'intérêt général.

Un Comité national regroupant plus de 50 organisations a été créé en septembre 2008, autour d'associations, de syndicats et de partis politiques. Il a demandé au président de la République d'organiser un référendum sur l'avenir de La Poste comme il en a la possibilité. Sans réponse à ce jour.

**C'est pourquoi, face à la menace de privatisation de La Poste,
le samedi 3 octobre 2009, lors de la consultation nationale
organisée près de chez vous (liste au verso),
vous exprimez votre refus en votant massivement NON au projet gouvernemental.**

Consultation nationale organisée à l'initiative du Comité national contre la privatisation de La Poste,
pour un débat public et un référendum sur le service public postal [http:// www. appelpourlaposte.fr/](http://www.appelpourlaposte.fr/)

OÙ VOTER ?

Sur le lieu de vote de votre choix, dans la liste suivante :

MAIRIES DE :

Arcomps
Bengy/Craon
Boulleret
Chezal Benoît
Civray
Concessault
Dampierre en Graçay
Farges Allichamps
Foëcy
Graçay
Marçais
Marseilles les Aubigny
Mehun sur Yèvre
Morlac
Neuvy deux Clochers
Neuvy / Barangeon
Plaimpied Givaudins
Primelles
Rians
St Florent sur Cher
St Germain du Puy
St Georges / la Prée
St Hilaire de Court
St Léger le Petit
St Vitte
Savigny en Sancerre
Sury près Léré
Thénioux
Vierzon
Vignoux / Barangeon
Villabon
Villegenon
Villequiers

Agences postales communales :

Bigny Vallenay
Concessault
St Léger le Petit

Salles communales :

Mehun-sur-Yèvre
(Espace M. Genevoix Salle n° 1)
St Eloy de Gy
(salle Berthe)

Sur les marchés de :

Aubigny / Nère	le 3 octobre
Bourges	
Val d'Auron	le 29 septembre
Chancellerie	le 30 septembre
Marronniers	le 1er octobre
Gibjoncs	le 2 octobre
La Halle au blé	le 3 octobre
Châteaumeillant	le 2 octobre
Dun sur Auron	le 3 octobre
Mehun/Yèvre	le 30 septembre
St Amand Montrond	le 3 octobre
Sancoins	le 30 septembre
Vierzon	
Sellier	le 29 septembre
St Martin	le 30 septembre
Ville	le 3 octobre

Devant la Mairie de Bourges

**Le 30 septembre
de 14 h à 17 h**

Devant les bureaux de Poste le 3 octobre de 9 h à 12 h:

Bourges
Rue Moyenne, Val d'Auron, Carnot, Gibjoncs, Aéroport, Chancellerie, Asnières
St Amand et le Vernet

QUI PEUT VOTER ?

Toute personne majeure quel que soit sa nationalité ou son lieu de résidence

Fonderie de SAINT-SATUR : la poursuite de l'activité est possible : il faut y mettre les moyens et de la volonté politique !

Interview de Pierre JOSEPH, secrétaire du syndicat CGT de l'entreprise.

***Pierre, en quelques mots,
qu'est-ce que la Fonderie de Saint-Satur ?***

La fonderie de Saint-Satur utilise la technique du moulage au sable et produit des pièces de petites et moyennes séries pour une clientèle très diversifiée : automobile, véhicules industriels, machines agricoles, robinetterie et hydraulique.

Cette fonderie est l'une des rares en Europe à maîtriser la fabrication d'arbres à cames trempés sur refroidisseurs.

Le groupe chinois Two Cast a acquis notre usine il y a un an pour 10 000 € (le prix d'une voiture bas de gamme) et lui a donné le nom de Two Cast Berry. En 1986, l'entreprise appartenait à Renault. Celui-ci s'en est débarrassé comme il l'a fait avec beaucoup d'autres usines pour se recentrer sur le "cœur de métier". Aujourd'hui, beaucoup doivent reconnaître que c'était une erreur et cette politique est une des raisons de la crise économique que l'on traverse en ce moment.

D'ailleurs, le succès obtenu par les salariés de SBFM, entreprise que le groupe Renault a finalement reprise 10 ans après l'avoir cédée, montre qu'il ne s'agit pas d'actions irréalistes. Nous avons été filiales du groupe CFMM, pendant un temps, avant que le PDG ne soit démis de ses fonctions par le tribunal de commerce de Bourges. La famille FROT avait littéralement pillé l'entreprise.

D'après ce que tu as dit au début, cette entreprise est indispensable à une politique de développement de la filière automobile en France ?

Absolument. Sa disparition obligerait les donneurs d'ordre qui achètent 60 % de notre production (Parker à Vierzon et Knorr Bremse à Lisieux) seraient contraints de s'approvisionner hors de France, ce qui augmenterait les coûts de transport, mettrait plus de camions sur les routes, générerait plus de pollution et des difficultés supplémentaires entre clients et fournisseurs en cas de livraisons de pièces défectueuses. Ce serait aller à l'encontre de l'efficacité économique et du développement durable.

Pourtant, le groupe Two Cast s'était engagé, en reprenant le site à investir dans la modernisation de l'appareil productif pour réduire le taux de rebuts et la pollution.

En effet, il s'était engagé à remplacer le cubilot au coke, très polluant et totalement obsolète par un four électrique cent fois moins polluant et beaucoup plus performant. En fait Two Cast Berry n'a rempli aucun de ses engagements. Il a certes bien commandé cette machine après une longue période de tergiversation, cela avec l'argent public versé par la municipalité de Saint-Satur (un an de taxe professionnelle) pour payer l'acompte. Cependant le fabricant, attend le règlement total de la facture craignant de ne pas être réglé en totalité après livraison. Nous en sommes finalement au même point qu'en juin 2007.

Que penser du groupe B4 ITALIA qui a manifesté son intérêt pour la fonderie ?

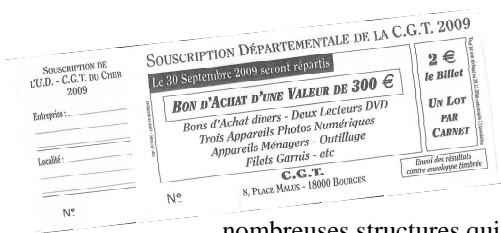
A l'évidence ce groupe fait du chantage à l'emploi. Il se déclare intéressé par l'usine de Saint-Satur mais n'a toujours pas déposé de dossier au tribunal de commerce. Il recherche un maximum d'argent public alors qu'il a vraisemblablement les moyens d'acquiescer l'entreprise avec ses fonds propres.

Les représentants du groupe ont jusqu'ici refusé de rencontrer les représentants syndicaux de l'entreprise (la CGT). Ils ont visité l'usine pendant les congés d'été alors que celle-ci était arrêtée. Pour évaluer la qualité d'une usine, il faut la voir quand elle fonctionne. Nous ne savons rien sur le nombre d'emplois qui seraient maintenus.

Pour le moment, ce que nous avons obtenu du tribunal de commerce (et la lutte n'y est pas pour rien), c'est un nouveau report de la période d'observation. La prochaine audience aura lieu le 29 septembre. Ce que nous voulons c'est qu'un maximum de délai soit accordé pour que toutes les parties intervenantes sur ce dossier (syndicat, préfecture, administrateur judiciaire, élus locaux, donneurs d'ordres) se réunissent pour monter un projet industriel sérieux et pérenne.

Les salariés de la fonderie, avec leur syndicat CGT sont toujours déterminés à se battre pour défendre leur emploi.

Propos recueillis par Jean-Pierre PLANSON



SOUSCRIPTION de l'UD... dernière ligne droite

En 2008, près de 3.000 billets de souscription ont été placés pour un apport financier net de plus de 3.000 €uros.

Pour 2009, à ce jour, seulement 1.600 billets ont été réglés avec de très

nombreuses structures qui n'ont encore rien adressé à l'Union Départementale.

Lors du comité Général du Jeudi 10 Septembre, nous avons alerté l'ensemble des syndicats présents sur les difficultés financières de nos structures.

C'est pourquoi nous insistons pour que nos syndicats et sections syndicales mettent à profit les quelques jours qui restent (Tirage prévu le 29 Septembre) pour proposer, placer les billets et faire remonter le résultat de leur vente.

Nous comptons sur vous pour réussir cette souscription et pouvoir répartir les lots à la date prévue.

Bon courage.

Le Trésorier

Le Président de la CFC

JOURNEES D'ETUDES **et STAGES**

2 et 3 Novembre à Bourges
« Egalité Hommes/Femmes »

5 Novembre à Bourges
Forum Régional sur la Formation Professionnelle.

16 – 17 et 18 Novembre
Stage CHS 2è Mandat
Thème : « Le Harcèlement

17 Novembre à Vouzeron
Journée sur le Handicap

du 7 au 12 Décembre à Bourges
Stage de NIVEAU 2 1^{ère} partie

Plaquette

**« Le Mouvement Ouvrier dans le St-Amandois »
de J.Claude Coffin et du collectif «18» de l'IHS**

Avertissement aux souscripteurs !

En raison de difficultés liées à des retards
d'attribution de subventions
ou des refus arrivés tardivement,
le lancement d'impression de la plaquette
n'a pu être réalisé comme prévu, alors qu'elle a
été finalisée depuis avril !

Nous nous exprimerons d'ailleurs à ce sujet
dès que tout sera connu
de ces difficultés et refus !

Quelle que soit la situation, ce lancement sera
opéré fin septembre 2009 et sauf problèmes
techniques de l'imprimeur, nous pensons qu'elle
sera à votre disposition dès la fin octobre 2009.

Merci de votre compréhension pour ce long délai
bien involontaire de notre part !

Le Collectif «18» de l'IHS CGT Centre